

Communiqué de presse

La traversée adolescente des années collèges

La « prime adolescence », entre 11 et 15 ans, est une étape charnière du développement de l'enfant. Plaque tournante du devenir de l'enfant, cette période des années collège se caractérise par une effervescence de transformations physiques, psychologiques, relationnelles et des besoins contradictoires de prises d'autonomie et de risques, d'affirmation de soi et d'attentes de reconnaissance, besoin de repères, de justice et de transgressions : un bouleversement intérieur dans le temps même des bifurcations scolaires décisives de la fin du collège. C'est dire combien les conditions de cette « traversée » sont un enjeu pour des politiques publiques coordonnées : sociales, familiales, éducatives, de santé et santé mentale, de protection, d'aménagement des espaces et de sécurité publique.

Le Conseil de l'enfance et de l'adolescence du Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA) a conduit pendant plus d'un an une étude de la situation des préadolescents. Il livre ici, à quelques jours de **la journée mondiale de l'enfance**, une expertise et des propositions, guidées par le vécu des préadolescents, les mécanismes de maturation à cet âge, les connaissances sur leurs conditions de vie, d'éducation, de bien-être et de santé, et l'écoute de leurs aspirations

Pour des politiques éducatives, de santé et de santé mentale de l'adolescence

Chargé d'enjeux de parcours scolaires et espace de découvertes, de connaissances, de socialités, d'identification aux autres et de doutes sur soi, le collège est aussi le lieu de rencontre avec différentes formes de violence, entre préadolescents et entre adultes et élèves. Il est aussi un cadre où le mal-être de ceux qui se trouvent en situations de vulnérabilité est exacerbé — situations de handicap, de maladie chronique, de difficultés sociales, de problèmes familiaux, et parfois d'angoisses ou d'échec scolaires. Ce rapport qui part du vécu des enfants propose à l'école de prendre appui sur l'éthique pré-adolescente, de justice et d'engagement, pour bâtir un ensemble de médiations, d'écoute des élèves, soutenir des projets individuels ou collaboratifs renforçant le sentiment d'utilité, d'inclusion et de cohésion, propices à la confiance en l'institution et à la motivation scolaire.

À la préadolescence, questionnements, simple mal-être lié à l'âge ou souffrances profondes peuvent être confondus et nécessiter une aide plus ou moins spécialisée allant de la prévention, du dialogue, vers l'accompagnement et le cas échéant une prise en charge pédiatrique ou pédopsychiatrique. Partant du bilan pessimiste des dispositifs et services pour adolescents dressé par le HCFEA, le Conseil développe une série de recommandations graduées. Une médecine scolaire mieux structurée et pluridisciplinaire comme levier de prévention, de détection et d'information, attentive au bien être global et corporel dans l'établissement et alentour. Le rapport plaide pour une véritable médecine de l'adolescent

d'approche pédiatrique, et montre l'urgence d'une organisation des soins hospitaliers en pédiatrie et en pédopsychiatrie de proximité. Elle se déploie à travers des acteurs proches des familles et des adolescents, des structures éducatives, thérapeutiques et médiatrice d'une réponse en réseau, comme par exemple les maisons des adolescents.

L'impact révélateur de la crise sanitaire sur le quotidien des préadolescents

Les travaux du Conseil se sont déroulés pendant la crise sanitaire du Covid-19 où les potentialités et les difficultés propres à cet âge se sont révélées et amplifiées. La crise a également mis en évidence l'étendue des besoins pour soutenir les apprentissages et l'accompagnement des parents. À partir de ce constat, le rapport propose des réponses réalistes non pas en direction de la « jeunesse », aux contours d'âge mouvants et flous, mais de l'adolescence et la préadolescence. Parmi celles-ci, le Conseil recommande d'éviter autant que possible l'enseignement « distanciel » aux méthodes inaugurées lors des confinements sanitaires et, lorsque c'est impossible, d'organiser une aide par une personne du collège, pour les enfants, tout en s'assurant de leurs conditions et moyens d'apprentissage hors de l'établissement.

Accompagner les familles et sécuriser l'émancipation des préadolescents

La préadolescence, âge de transition, de quête de liberté et d'extériorité peut induire, révéler ou accentuer pour l'enfant et sa famille des difficultés éducatives, des tensions, voire des violences. Il est alors nécessaire d'écouter et aider les parents tout en offrant à leurs enfants des opportunités pour s'épanouir aussi à l'extérieur. Le HCFEA démontre une nouvelle fois les bénéfices que les enfants et adolescents tirent d'une ouverture aux relations et aux expériences tierces en dehors du scolaire et de la maison.

C'est pourquoi le Conseil insiste à nouveau sur les moyens par lesquels la décision publique peut à la fois **protéger l'écosystème des enfants devenant adolescents, et favoriser leur accès** à des temps et des lieux tiers ludiques, éducatifs, culturels, sportifs ou solidaires, qu'ils puissent s'approprier, où sont encouragés leur expression, et leurs engagements.

L'objectif est bien à la fois d'accompagner leur besoin d'expérimentation et de sécuriser leur « droit à la ville et à la nature », et aux espaces publics, physiques et numériques, pour leur permettre de se rencontrer, d'agir, et de s'autonomiser tout en prévenant les « mauvaises rencontres » et le cas échéant, en les aidant à les surmonter.

Le rapport est disponible ici : <u>lire le rapport</u>.